

Merci de soutenir cette pétition, publiée sur le site du Parlement européen. Nous avons attendu trois mois pour qu'il soit publié. Il s'agit du seul type de pétition que le Parlement européen devrait prendre en considération, étant donné qu'il est officiellement publié. Pour cela, vous devez créer un login sur le site du Parlement européen. Merci pour votre effort et pour avoir partagé en masse cette demande de soutien.....

<https://www.europarl.europa.eu/petitions/en/petition/content/1397%252F2020/html/COVID-19%2B-%2BLibert%25C3%25A9s%2Bet%2Bdroits%2Bfondamentaux%2Bdes%2Bcitoyens%2Bde%2Bl%2527Union%2Beurop%25C3%25A9enne>

La même pétition a également été soumise par d'autres organisations en Europe. Merci de vous connecter et de soutenir également leurs pétitions.

1399/2020, 1401/2020, 1438/2020, 1469/2020, 1501/2020, 0046/2021. Vous pouvez soutenir ces pétitions, une fois que vous êtes connecté, en saisissant leur numéro dans la rubrique "Find a petition".

COVID-19 - Libertés et droits fondamentaux des citoyens de l'Union européenne

Pour que le Parlement Européen prenne position sur les mesures d'exceptions de lutte contre la Covid19 qui portent gravement atteinte à nos libertés et droits fondamentaux et veille à une exécution du budget de l'Union conforme aux principes énoncés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne,

Dans le cadre de notre droit de pétition prévu à l'article 44 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (la Charte) et alors que la pandémie de Covid19 entraîne une crise politique inédite en Europe,

Nous, avocats, magistrats, juristes, médecins, scientifiques, sociologues, journalistes, artistes, artisans et citoyens alertons sur les nombreuses mesures d'exceptions prises ces derniers mois par les Gouvernements de l'Union européenne (UE).

Si la sidération de la première vague a pu justifier de telles atteintes à nos droits et libertés fondamentales, les confinements et autres couvre-feux n'apparaissent désormais ni légitimes ni tolérables, alors que nous connaissons non seulement mieux le virus mais aussi les dommages collatéraux de ces mesures initiales prises pour l'endiguer.

Aujourd'hui, l'absence de consensus de la communauté scientifique et médicale européenne fait peser de sérieux doutes sur la pertinence des modalités de gestion de la crise sanitaire*. Cette absence de consensus concerne tant l'estimation de l'ampleur de l'épidémie, la pertinence des moyens de détection mis en œuvre, l'imputation des décès à la Covid19, et les mesures de vaccination envisagées, non respectueuses du principe de précaution.

La généralisation et la banalisation des nombreuses limitations aux libertés publiques essentielles nous font craindre le pire pour l'avenir des peuples européens et l'économie des pays de l'Union.

Nous craignons pour nos démocraties : menacées par nombres de pouvoirs exécutifs qui se rangent derrière l'opinion technocratique de comités scientifiques non élus et oubliant de mettre en balance les différents intérêts et droits fondamentaux nécessaires à une gestion publique optimale.

Nous craignons pour nos systèmes juridiques : dévoyés par certaines juridictions qui semblent perdre leur indépendance en validant l'ensemble des actes pris par les Gouvernements sans se livrer à un examen de proportionnalité qui se doit d'être d'autant plus minutieux que les libertés atteintes sont fondamentales.

Nous craignons pour nos économies : mises en péril par les nombreuses fermetures, parfois arbitraires, de commerces et les restrictions délétères à la liberté du commerce qui viendront ruiner, demain, nos entrepreneurs et les marges de manœuvre politiques de nos Nations.

Nous craignons pour nos modes de vie : niés par ces interdictions de culte, ces restrictions sociales sans précédents et ce gouvernement par la peur qui vient faire de tout bien portant un malade qui s'ignore dont tous doivent se méfier.

Nous craignons pour les générations futures : tout en nourrissant les peurs de l'avenir et en fragilisant les capacités de résilience, la gestion actuelle de la crise sanitaire laisse entrevoir un chômage de masse et un appauvrissement de nos sociétés, quand les dettes publiques abyssales priveraient les générations futures des leviers nécessaires pour investir dans l'avenir.

Trop nombreux sont les droits, principes et libertés garanties par la Charte qui se trouvent bafoués sous couvert d'un droit à la santé appliqué de manière disproportionné: droit à la dignité et à la vie (articles 1 & 2), droit à l'intégrité physique mais aussi « mentale » (article 3), droit à la liberté (article 6), droit au respect à la vie privée et familiale (article 7), liberté religieuse et de manifester sa religion collectivement (article 10), liberté de réunion et d'association (article 12), liberté des arts et des sciences (article 13), droit à l'éducation (article 14), liberté de travailler (article 15), liberté d'entreprise (article 16), droit des personnes âgées à la dignité et à la participation à la vie sociale (article 25), liberté de circulation (article 45), principe de légalité et surtout de proportionnalité des délits et des peines (article 49), principe de proportionnalité et de nécessité des limitations des droits (article 52).

En tant que fervents défenseurs de la vie, nous rappelons que cette dernière ne doit pas être réduite à la seule biologie. La santé de tous nous importe et nous rappelons également que celle-ci est, selon la définition de l'OMS, « *un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ». Protéger la vie et la santé implique donc de prendre en compte l'ensemble de ses aspects qui sont tout aussi sociaux, culturels, spirituels, psychologiques, politiques et économiques que sanitaires.

Comme l'Institut des droits de l'homme des avocats européens, nous estimons que ces mesures sont disproportionnées dans leurs atteintes aux libertés publiques des citoyens européens. Les gouvernements de l'UE doivent adapter leurs mesures pour protéger les personnes fragiles et celles effectivement exposées aux formes les plus graves de la pandémie, sans sacrifier l'ensemble des citoyens qui permettent aux pays de survivre.

De même, l'organisation et la coordination de l'action des États membres et des institutions européennes manquent de transparence. La configuration, le rôle et l'influence de certaines institutions, organisations ou groupes tels que le Centre européen de prévention et de

contrôle des maladies (ECDC), le Comité de Sécurité Sanitaire ou le comité consultatif qui conseille le président de la Commission européenne, sur les décisions concernant la gestion du COVID19, doivent être expliqués et portés à l'attention du grand public.

A l'annonce des politiques de vaccination, nous craignons également que la liberté d'expression et d'information (article 11) ne soit battue en brèche, que le principe du consentement libre et éclairé de la personne concernée dans le cadre de la médecine (article 3) ne soit bafoué, et, s'il ne l'est pas directement, que des pressions assimilables à des traitements inhumains ou dégradants (interdits par l'article 4) ne contraignent de fait l'individu à renoncer à cette liberté.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous, pétitionnaires et citoyens de l'Union Européenne interpellons le Parlement européen, seul représentant communautaire direct des peuples de l'Union, afin :

1. de mettre place une commission d'enquête parlementaire pour permettre un examen impartial de la pertinence des politiques publiques conduites par Etats membres depuis mars 2020, et faire la lumière autour des faits qui ont déclenché et amplifié la crise de la Covid19 ainsi que les crises sociales, économiques, et sanitaires qui s'en sont suivis;

Que cette commission d'enquête soit appuyée par un nombre important et représentatif d'experts indépendants de tous les Etats membres et que leur accès aux informations nécessaires leur soit garanti.
2. d'apprécier, à la lumière des travaux de cette commission d'enquête et du droit en vigueur, la nécessité, la proportionnalité et la justification des mesures d'exception prises par les États membres, trop souvent selon des modalités simplifiées ou après consultation sommaire, ainsi que leurs impact sur les libertés publiques et droits des Européens, tant au plan social qu'économique, que sanitaire - eu égard aux objectifs globaux de santé publique.
3. d'apprécier l'atteinte aux valeurs fondatrices de l'Union telles que le respect de la dignité humaine, la liberté, et le respect de la démocratie, et d'envisager l'activation de l'article 7 du traité de l'Union européenne à l'encontre des Etats-membres qui y auraient porté atteinte.
4. en tant que responsable de l'approbation de l'exécution du budget de l'UE (procédure dite « de décharge »), d'examiner, à l'aune de cette appréciation, l'exécution du budget de l'Union européenne pour 2020, y compris de l'instrument « Emergency Support » et des fonds alloués aux « contrats d'achat avancés » conclus par la Commission européenne en vue de l'achat de vaccins au nom des Etats Membres, et d'assurer la transparence de cette exécution et de son évaluation, au profit des citoyens de l'Union européenne.
5. S'agissant du budget 2021 et du cadre financier pluriannuel pour 2021-2027, y compris le plan de relance (instrument « Next Generation EU ») :
 - a. En tant que codécideur du budget de l'Union, qu'il formule *ab initio* des recommandations qui lieront la Commission et l'États membres dans sa mise en œuvre ;

b. En tant que détenteur du droit exclusif d'approuver l'exécution du budget des institutions de l'UE, qu'il se prononce sur son exécution à l'aune de ces recommandations ;

c. Qu'il assure la transparence de cette exécution et de son évaluation, au profit des citoyens de l'Union européenne.

6. De façon à permettre aux citoyens européens d'évaluer pleinement l'impact de ces mesures sur leurs situations personnelles et ainsi estimer la pertinence de recours en annulation, de recours en carence, ou d'actions en dommages et intérêts auprès de la Cour de Justice de l'Union européenne, eu égard au principe de précaution, nous demandons au Parlement européen une information claire et systématique sur la mobilisation par le législateur européen des moyens prévus par le droit européen (tels que les études d'impact) pour établir la nécessité, l'efficacité coûts-bénéfice, la proportionnalité, ainsi que la compatibilité avec les droits fondamentaux, des règlements, décisions et mesures prises par l'Union européenne depuis mars 2020 dans un objectif de contribution à la gestion de la crise sanitaire.

Nous comptons sur nos représentants directs pour qu'ils écoutent leurs citoyens et électeurs, qui attendent d'eux qu'ils protègent leurs libertés fondamentales

* Listes non exhaustive de publications scientifiques, d'actions en justice et d'initiatives associatives et citoyennes restées sans réponse de la part des autorités nationales ou supranationales:

International

- [The Great Barrington Declaration](#);
- [Petition of United Health Professionals](#)
- [PANDA: Examining Excess Deaths Reporting](#)
- [PANDA: Quantifying Years of Lost Life Due to COVID-19](#)

France

- [Tribune de 1000 avocats](#)
- [Analyse juridique de l'Institut de Formation en Droits de l'Homme du Barreau de Paris](#)
- [Tribune de 350 scientifiques, universitaires et professionnels de santé](#)
- [Tribune de 500 universitaires, scientifiques, professionnels de la santé, du droit, de l'éducation et du social, et artistes](#)
- [Association bon sens](#)
- [Initiative Reinfo covid](#)
- [Collectif laissons les médecins prescrire](#)
- [Initiative covidinfos](#)
- [Collectif laissez nos enfants respirer](#)
- [Collectif Anti-masques !](#)
- [Collectif « on va tous trinquer »](#)
- [Collectif créateurs d'entreprises en danger](#)

Belgium

- [Initiative Doc4opendebate](#)
- [Lettre ouvert de médecins aux responsables politiques belges](#)
- [Initiative rejointe par 900 médecins et professionnels de santé](#)
- [Tribune de personnalités académiques et de la société civile](#)
- [Initiative citoyenne](#)
- [Pétition pour la réouverture immédiate des commerces « non essentiels »](#)

Ireland

- [Association Health Freedom Ireland](#)
- [Yellow vest](#)

Italy

- [Liberiamolitalia](#)
- [Riscossaltalia](#)

Portugal

- [Recours concernant l'utilisation du test PCR devant le Tribunal d'appel de Lisbon;](#)

The Netherlands

- [Initiative de médecins](#)
- [Tribune de 2500 médecins, psychiatres et psychologues](#)
- [Initiative Pandemic science](#)

The United Kingdom

- [PCR-based COVID testing](#)